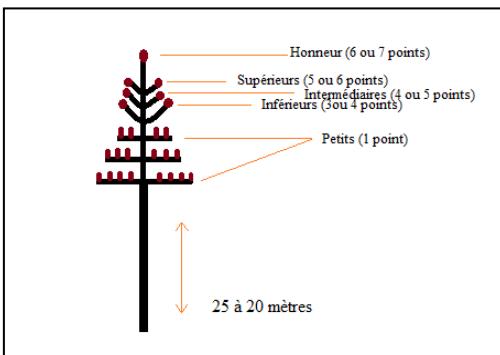


« TIR A LA PERCHE VERTICALE »



Présentation sommaire

Identification :

Tir à la perche verticale

Personne(s) rencontrée(s) :

Mme Delphine Panossian
M. André Tramcourt

Localisation (région, département, municipalité) :

Nord Pas-de-Calais, Nord (59) et Pas-de-Calais (62), Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Il est également pratiqué à Toulouse et en région parisienne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Indexation :

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Delphine Panossian, Assistante de valorisation du patrimoine, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Watten (59) et communes du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, nord du Pas-de-Calais.

Adresse : Maison du Parc, BP 30055,

Ville : Arques

Code postal : 62507

Téléphone : 03 21 11 07 34 (Delphine Panossian)

Adresse de courriel :

Site Web : Union des Associations des Archers du Nord de la France : www.uaanf.fr

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale : www.parc-opale.fr

(B) Description

Description :

Ce jeu est très répandu dans le nord du Pas-de-Calais et surtout dans les Flandres (dans le Nord). La fédération régionale réunit environ 84 sociétés situées dans le Nord du Pas-de-Calais et du Nord (Flandres) qui regroupent environ 3600 membres. Se pratique également en Belgique et aux Pays-Bas.

Dans ce jeu de tir, le but est « d'abattre un oiseau » se trouvant en haut d'une perche. L'oiseau (appelé aussi « papegai ») est un morceau de bois d'environ 5 cm surmonté de plumes et percé d'un trou pour pouvoir le fixer. Les plumes ont des couleurs différentes selon leur place sur la perche et selon les codes des concours.

La perche mesure entre 25 et 30 mètres de haut. Elle est placée sur une surface d'environ 160 m de diamètre qui se trouve en général sur un terrain municipal. Pour les grandes compétitions, 1 ou 2 perches peuvent être ajoutées. Les perches les plus anciennes sont en bois, les modernes sont en métal.

Au sommet de la perche se trouve un grillage surmonté d'une tige avec plusieurs branches de chaque côté (des « grilles étagées »). Le nombre des grilles varie selon les perches. Au plus bas, se trouve les « inférieures », viennent ensuite les « intermédiaires », les « supérieures » et l'honneur (pique unique au sommet). C'est sur ces piques que se trouvent les oiseaux. Plus le pic est haut, plus l'oiseau abattu rapporte de points. L'archer doit donc viser les oiseaux avec ses flèches. Un embout de plastique plat (un « moquet ») remplace la pointe de flèche.

L'honneur au sommet vaut 7 points. Les points sont dégressifs pour les étages du dessous. Les oiseaux qui se trouvent sur la grille du bas rapportent différents prix et lots selon les couleurs des oiseaux abattus. Les prix sont en général équivalents aux mises puisque les sociétés ne font pas de bénéfices sur les concours. Le vainqueur est l'archer qui totalise le plus de points.

Chaque joueur possède son propre matériel. L'arc est en bois avec corde en chanvre jusqu'aux années 1950. Par la suite, il est fabriqué en acier et en câble similaire à ceux de freins de vélo. Ces matières sont aujourd'hui remplacées par d'autres plus légères (fibre de verre ou carbone). Ce sont les mêmes arcs que ceux utilisés pour le tir sur cible.

Les flèches de 80 cm de long sont aujourd'hui en fibre de verre et doivent être renouvelées souvent. La « pointe » (ou « boutch ») est un tampon composé de nylon et de plastique. L'extrémité de la flèche se termine par les plumes et un « bec » de corne fendu où placer la corde de l'arc.

Les joueurs se fournissent en Belgique où un grossiste fait venir les arcs des Etats-Unis. Un arc coûte entre 150 et 1500€ selon sa qualité.

Avant chaque tir, l'archer met une mise comprise entre 4 et 9 € selon les concours. Les vainqueurs se divisent les mises.

Les archers tirent chacun leur tour (tirage au sort ou par ordre d'inscription) et du pied de la perche. Il n'y a pas d'indication quant à la durée de préparation du tir, les archers jouent selon leur ressenti. Un « crieur » annonce les archers.

Il existe des compétitions individuelles et des compétitions en équipe où les archers jouent en pelotons de 6 ou 8 archers. Des réglementations spécifiques sont établies pour chaque compétition. En 4h durée moyenne d'un concours, un archer tire environ 5 fois. Il peut aménager son temps libre comme il le souhaite et des salles ou buvettes (appelées

« cantines ») sont prévues pour accueillir les participants. Des parties de belote se déroulent souvent pendant ces temps libres.

Les participants jouent souvent en familles et plusieurs générations concourent. Au mois d'août est organisé un championnat à Cucq (59) : les concours sont organisés sur une semaine. C'est un regroupement familial où les participants campent.

La saison se déroule de mars à octobre et s'ouvre à Pâques à l'occasion du concours « le tir du roi ». Celui qui abat « l'oiseau d'honneur » (au plus haut de la perche) est désigné roi. Tous les rois se retrouvent ensuite et le vainqueur est élu empereur.

Le « tir du roi » (ou « du roy ») est une tradition importante. Celui qui gagne le titre lors du concours du même nom remporte « le collier du roi » qui est transmis chaque année de génération en génération. Le vainqueur (le roi) le garde une année avant de le transmettre au vainqueur de l'année suivante. Les noms des gagnants y sont inscrits au fur et à mesure. Certaines médailles seraient très anciennes et remonteraient au XVII^e siècle (une société en possède une qui date de 1676). Le roi reçoit également un cadeau. Cette tradition permet de conserver et perpétuer l'histoire locale.

En cas d'égalité, les concurrents doivent abattre à nouveau. Cette tradition n'est plus beaucoup pratiquée par les clubs. La société de Watten (59) a réintroduit cette pratique en 1995.

Le 20 janvier, à l'occasion de la Saint-Sébastien, saint patron des archers, de grandes fêtes sont organisées.

Eléments matériels constitutifs de la pratique :

Un arc

Des flèches

Une perche avec des honneurs et des oiseaux.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Perche : en métal. Installé par les communes.

Les « grilles étagées » : en métal.

Arc : en fibre de verre ou en carbone. La corde est en matière synthétique.

Flèches : en fibre de verre.

Les arcs et les flèches sont achetés à un grossiste en Belgique qui les importe des Etats-Unis.

Les oiseaux : un morceau de bois avec des plumes.

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Produits réalisés :

Trophées, figurines, porte-clefs, t-shirts...

Lieu d'exercice :

Dans un pré ou plus généralement sur un terrain communal prévu à cet effet, avec une perche.

Apprentissage et Transmission :

L'apprentissage a aujourd'hui un caractère fortement familial. Les joueurs se déplacent en famille et souvent tous les membres d'une famille nucléaire pratiquent le tir à la perche dès qu'ils en ont l'âge. Dans certaines familles, lorsqu'un enfant naît son entourage souhaite qu'il devienne un « bon joueur ».

Les clubs proposent des enseignements ouverts à tous. Certains acquièrent également des arcs pour enfants. Il y a une volonté de recruter des jeunes en dehors du cercle familial afin de pérenniser la pratique.

Enseignements à l'école et dans les centres-aérés.

(C) Historique**Historique général :**

Pour certains, ce jeu serait né avec les marins qui plaçaient un oiseau en haut du mat et tiraient dessus (cette pratique se retrouve dans les récits d'Homère (l'Iliade) et de Virgile (l'Enéide). Pour d'autres, ce serait les militaires qui s'entraînaient ainsi au tir sur des cibles de bois, après la guerre de 100 ans.

Dans la région Nord Pas-de-Calais, les origines de ce jeu remonteraient au Moyen-Age. Ce jeu serait étroitement lié avec l'histoire de l'archerie, perfectionnée par les Anglais et importé sur le territoire durant la Guerre de Cent Ans (1337-1453). La pratique de l'arc qui se serait généralisée et améliorée au fil des siècles aurait donné naissance à ce jeu. Il est dit que les archers s'entraînaient en plaçant un oiseau de bois au sommet d'un mât. Selon Michel Colleu, « sous l'Ancien Régime, dans le Nord Pas-de-Calais, seuls les archers réunis au sein d'une confrérie pouvaient pratiquer le tir à l'arc sur perche verticale de façon organisée ». Les archers sont réunis dans des confréries apparues dès le XIII^e siècle. Pour entrer dans les confréries, il fallait être parrainé par deux membres et posséder un casier judiciaire vierge. Les sociétés les plus anciennes des villages sont les plus prestigieuses de par leur histoire. C'était également un jeu onéreux et pratiqué par les nobles et les bourgeois. Il s'agissait d'une pratique élitaire qui s'est démocratisée peu à peu.

Les registres de ces confréries sont très bien renseignés et permettent de remonter jusqu'au XIX^e siècle, voire même exceptionnellement jusqu'au XVII^e siècle. Le caractère religieux des confréries a fortement ancré cette pratique dans les villages locaux. Aujourd'hui, lors de son érection, une perche est baptisée par tradition, même si les associations d'archers sont laïques. La perche reçoit alors le nom d'une femme importante qui en devient la marraine.

Le terme de « confrérie » est progressivement abandonné et dans les années 1980, les confréries d'archers sont toutes devenues des associations (loi 1901). Cet abandon des règles de la confrérie permet notamment la participation des femmes.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

Fédération des Archers créée en 1906 et devient l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France en 1956. Ce regroupement a permis l'uniformisation des règles et la réglementation du jeu.

La Fédération édite le journal « L'Archer » plusieurs fois par mois (compétitions, résultats, nouvelles...).

Championnat de France des jeunes qui date de 1964 et championnat de France des dames en 1978 et un championnat de France « Vétérans » (pour les plus de 65 ans) en 2003. Les femmes commencent à pratiquer ce jeu dans les années 1965-1966.

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input checked="" type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input checked="" type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Fêtes de village | |

Actions de valorisation :

Projet de construction d'une Maison des Archers dans l'Audomarois, à Watten (59) : ce musée retracera la pratique du tir à la perche verticale de ses origines à nos jours.

Le jeu est mentionné au Musée des jeux traditionnels, au Parc Galanné à Loon Plage, ainsi que sur le site du Parc d'Opale qui a mené une campagne de recueil d'entretiens de janvier à mars 2012.

Etude du musée d'ethnologie régionale de Béthune effectuée entre 1993 et 1995

Histoire du tir à l'arc présentée au Musée de l'archerie du Valois, à Crépy-en-Valois

Idée d'inscrire ce jeu sur la liste PCI de l'Unesco, en collaboration avec Belgique et Pays-Bas mais encore à l'état de projet.

Des actions de valorisation ont été menées dans les écoles dans les années 1980 par le Conseil Général du Nord.

Volonté de présenter ce jeu à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire » demandé par le Parc Naturel Régional des Parcs et Marais d'Opale.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Articles de presse et reportages télévisés.

Etude menée par le Musée d'Ethnologie Régionale de Béthune.

Certains Offices du Tourisme cherchent à en faire la promotion (panneaux avec QR codes, etc.).

L'Union des Associations des Archers du Nord de la France est en relation avec d'autres lieux du bassin européen qui pratiquent ce jeu (Angleterre, Belgique, Pays-bas).

Jeu mentionné sur le site du Parc Naturel Régional des Parcs et Marais d'Opale.

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

Blanc Dominique, 1988, *Le rite saisi par l'histoire, une fête traditionnelle et ses nouvelles références historiques. La fête du papagay de Rieux-Volvestre*, EHESS, Toulouse, [en ligne].

- Carpentier-Bogaert Catherine, Delofre Véronique, Fasquelle Daniel, Potriquet Jean-Marie, 1996, *Les bras de fer. Le tir à l'arc sur perche verticale*, Documents d'Ethnographie Régionale du Nord-Pas-de-Calais, n°7, Musée d'Ethnologie régionale de Béthune, 216 p.
- Colleu Michel, Maeyaert Guy, 2012, *Enquête ethnoscéologique sur la pratique du jeu de tir à la perche verticale dans l'Audomarois/La Flandre*, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, mars.
- Delporte Luc, 1981, *Jeux d'hier et d'avant-hier dans le Nord-Pas-de-Calais*, éd. GEP, Réunion des Musées Nationaux, Roubaix, 157 p.
- Dorvillé Christian, Vigne Mickaël, 2009, « Les jeux traditionnels du Nord, entre tradition ludique culturelle et modernité sportive », Mickaël Vigne et Christian Dorvillé, *Socio-logos*, Varia, n°4, [en ligne].
- Lobjois Dominique, 2008, *Jeux traditionnels et populaires de Picardie et du Nord Pas-de-Calais*, éd. Engelaere, (ss. dir. Pierre Parlebas), Douai, 208 p.
- Noël Jean-Paul, 2008, *A la découverte du tir à la perche verticale*, éd. Crepin-Leblond, 110 p.
- Persyn Jean-Marie, 1963, *Fêtes confraternelles au village d'Eperlecques avant 1789*, éd. S.A.M., pp. 52-57
- Verquerre Régis, 2009, *Tir à l'arc sur perche verticale dans le Nord-Pas-de-Calais*, éd. La Voix du Nord, 96 p.

(E) Mesures de sauvegarde

L'ONG Belge Sportimonium a proposé à l'UNESCO, en 2011, un « programme pour cultiver la ludodiversité : la sauvegarde des jeux traditionnels en Flandres. Ce programme permettrait de « sauvegarder le patrimoine des jeux et des sports en Flandres (Belgique), dont vingt-trois types de jeux traditionnels, parmi lesquels des formes de jeux de tir, de boules, de lancer et de balle » (pp. 30-31), dont le jeu de tir à la perche verticale. Projet approuvé par l'UNESCO : Décision 6.COM9.2 : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 6^e session, Bali, Indonésie, 22-29 novembre 2011.

Au niveau régional du Nord Pas-de-Calais, les mesures de sauvegarde avancées par plusieurs institutions n'ont pas attiré les joueurs qui sont nombreux et regroupés dans une fédération très puissante. Peut-être n'en voient-ils pas la nécessité puisque ce jeu n'est pas perçu comme étant « en danger » ; peut-être ont-ils également peur que le jeu se modifie et que leur pratique change. Pour l'instant, la plupart des joueurs ne voit pas l'intérêt de tourner ce jeu vers le tourisme.

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : 18 et 25 juillet 2012, Watten

Date de la fiche d'inventaire : 7 août 2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Chloé Rosati-Marzetti

Nom du rédacteur de la fiche : Chloé Rosati-Marzetti